

Chambre des communes, vous avez approuvé un drapeau canadien distinctif. Aux termes d'une proclamation royale, ce drapeau, aux couleurs canadiennes, rouge et blanc, et portant l'emblème canadien de la feuille d'érable, a été inauguré le 15 février 1965. Mes Ministres sont convaincus que, tout au long des ans, le drapeau constituera un important apport à l'unité et à l'identité canadiennes.

Avec le consentement de Sa Majesté et en conformité de votre recommandation, le drapeau Royal Union sera arboré à certaines occasions pour symboliser l'adhésion du Canada au Commonwealth et notre dévouement envers la Couronne.

Vous avez adopté une loi autorisant l'intégration des trois armes du Canada et vous avez approuvé un Livre blanc sur le remaniement de la politique de défense du Canada afin d'améliorer l'efficacité de notre apport au maintien de la paix et à la sécurité internationale.

Vous avez été saisi du rapport préliminaire de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Mes Ministres sont heureux de constater que l'on comprend mieux les problèmes que posent la réalité et l'importance de la dualité de caractère de notre pays.

Dans un esprit de fédéralisme coopératif, mon Gouvernement a convoqué les provinces à d'importantes conférences. Cette étroite collaboration a grandement amélioré la coordination des politiques fédérales et provinciales.

Vous avez adopté un texte législatif en vue d'accroître, au cours des deux prochaines années financières, l'abattement, en faveur des provinces, de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers. Vous avez adopté un autre texte législatif qui permet à mon Gouvernement de conclure, avec les provinces qui le désirent, des arrangements financiers de rechange à l'égard de certains programmes établis que mon Gouvernement défraye en partie.

La conférence fédérale-provinciale a établi un comité du régime fiscal qui fait la revue des besoins et des rapports fiscaux des gouvernements fédéral et provinciaux.

Vous avez approuvé l'envoi à la Reine d'une Adresse qui a permis de modifier l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de manière que le Parlement puisse légiférer sur le versement de prestations aux infirmes et aux survivants, en plus de la pension de la vieillesse.

A la suite de cette modification à la constitution, vous avez adopté un projet de loi visant à établir le régime de pensions du Canada, sous l'empire duquel le gouvernement versera à tous les citoyens retraités une pension entièrement transférable qui sera rajustée en fonction des fluctuations des gains et du coût de la vie. Par le même texte législatif, vous avez assuré un revenu soutenu aux cotisants qui deviennent infirmes ainsi qu'aux veuves et aux orphelins des cotisants qui meurent.

Toujours en vertu de ce projet de loi, vous avez prévu que la pension de sécurité de la vieillesse sera payable désormais à partir de 65 ans et que le montant de base en augmentera selon le coût de la vie.

Vous avez adopté un texte législatif grâce auquel des allocations de \$10 par mois sont payées aux enfants de 16 et 17 ans qui ne travaillent pas, parce qu'ils en sont incapables ou qu'ils fréquentent l'école à plein temps.

Vous avez adopté un projet de loi qui permet à mon Gouvernement de garantir des prêts bancaires aux étudiants d'université et de payer l'intérêt sur

ces prêts pendant leurs années d'études; ce programme est appliqué de concert avec les provinces.

Vous avez approuvé un texte législatif visant à établir un code du travail pour les industries relevant de la compétence fédérale. Le code prévoit un salaire minimum de \$1.25 l'heure et des normes relatives aux heures de travail et aux congés.

En 1964, le revenu en espèces des cultivateurs canadiens a atteint un sommet sans précédent. Les exportations de blé n'ont jamais été aussi élevées. Les changements apportés à la politique laitière ont augmenté la production, notamment celle du fromage, ainsi que les ventes et les prix, et ont aboli l'excédent de beurre.

Vous avez adopté un projet de loi visant à établir une nouvelle forme de crédit agricole, de sorte que des associations de cultivateurs peuvent obtenir des prêts pour l'achat de machines devant être utilisées en commun.

Vous avez approuvé un texte législatif visant à doubler le montant des prêts que peut consentir la Société du crédit agricole et celui des prêts accordés par les banques à charte et garantis aux termes de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.

Vous avez adopté un projet de loi qui permet à mon Gouvernement de réassurer la majeure partie des risques de désastre assumés par toute province qui établit un programme d'assurance-récolte.

Vous avez approuvé une aide accrue aux cultivateurs de l'Est de la Colombie-Britannique qui achètent des céréales de provende.

Mon Gouvernement donne une ampleur nouvelle à l'œuvre de l'ARDA et a conclu avec les provinces un nouvel accord sur les programmes quinquennaux qui entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 1965.

Vous avez approuvé l'augmentation de la contribution du Canada au Programme alimentaire mondial.

En 1964, les pêcheries canadiennes ont établi des records quant à la quantité de poisson débarquée et à la valeur de la prise pour les pêcheurs. Une conférence fédérale-provinciale sur la mise en valeur des pêcheries a imprimé un élan à un vaste programme d'expansion de l'industrie de la pêche.

Vous avez adopté un projet de loi établissant une zone de pêche de douze milles.

Vous avez approuvé le relèvement des pensions et allocations accordées aux anciens combattants, ce qui permettra aux bénéficiaires de maintenir leur niveau de vie et de participer aux avantages d'une économie plus active.

En modifiant la loi nationale sur l'habitation, vous avez étendu la portée de l'aide financière offerte à la rénovation urbaine et à l'habitation à loyer modique.

Mon Gouvernement a conclu un accord avec les États-Unis concernant le libre-échange dans le commerce de l'automobile et des pièces constituantes d'automobiles. Cet accord permet à l'industrie d'élaborer des programmes qui permettront de réaliser des améliorations sensibles aux chapitres de l'efficacité, de la production et de l'emploi.

Vous avez approuvé le paiement d'une subvention d'aide au transport du charbon canadien pour une période quinquennale à compter du 1<sup>er</sup> avril 1965, et vous avez autorisé des prêts pour aider à la production du charbon pour une autre période de quatre ans.

Vous avez adopté une mesure législative qui permet d'étudier les bills de divorce avec plus de célérité.

Mon Gouvernement a amorcé des enquêtes en vue de repenser notre politique et nos méthodes d'immigration.

Mes Ministres ont réalisé de nouveaux progrès dans l'étude et la mise en œuvre d'un bon nombre